

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Commune de l'Île de Houat
REPUBLIQUE FRANCAISE**



Délibération du conseil municipal de l'Île de Houat

N° 2024-68

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
10	10	10

Date de la convocation :

19 septembre 2024

Date d'affichage :

3 octobre 2024

Objet de la délibération :

**SITES D'EXCEPTION
NATURELS ET CULTURELS :
DEMANDE DE SUBVENTION
REGION BRETAGNE**

Vote POUR : 10

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0



L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 23 septembre à 17 heures 00 minutes, le conseil municipal de l'Île de Houat, convoqué par voie dématérialisée, s'est réuni en séance publique à la salle communale, sous la présidence de Monsieur Philippe LE FUR, Maire.

Présents : LE FUR Philippe, LE ROUX François, LE BERRE Claudine, SCOUARNEC Joseph, LE ROUX Frédéric, EYMARD Marie-Renée, GAILLARD Matthieu, PERRON Maryvonne, TOURNIER Roland, de FOUGEROLLES May

Absents :

Secrétaire de séance : May de FOUGEROLLES

Dans le cadre Sites d'Exception naturels et culturels, la commune de Houat a décidé de porter le projet de rénovation de la muséographie de l'Éclosarium afin d'enrichir l'offre culturelle et touristique de l'île. Ce projet s'inscrit dans la démarche sites d'exception de la Région Bretagne qui vise à améliorer les infrastructures et les services dédiés à l'accueil des visiteurs.

Les membres du conseil municipal sollicitent auprès de la Région Bretagne une subvention de 85 000 € et autorisent le maire à effectuer toutes les démarches et encaisser le montant.

Après délibération,

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** la demande M. le Maire.